

CHARTRE HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT QUALITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre général des principes énoncés par le Code de conduite et la charte Sécurité Santé Environnement Qualité de notre client Total, la politique de la direction de Bakou Logistics en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement, de qualité et de développement durable, qui est applicable à toutes les entités de Bakou Logistics et à toutes les activités menées sous son contrôle, repose sur les engagements et principes suivants :

ARTICLE 1 : Priorités

La sécurité, la santé, le respect de l'environnement, la satisfaction nos clients, en particulier, notre client Total et l'écoute de nos parties prenantes ainsi que la sûreté des personnes figurent en tête de nos priorités.

ARTICLE 2 : Sécurité

La sécurité est une obligation pour chacun, tant au niveau de notre propre entreprise que vis-à-vis des entreprises extérieures avec lesquelles nous travaillons. L'efficacité de notre organisation, nos pratiques managériales, la compétence de nos équipes et l'implication individuelle sont essentiels

ARTICLE 3 : Transport de produits

La prévention des risques d'accident est fondamentale. Des moyens et plans d'action correspondants sont mis en place. Des campagnes de sensibilisation aux dangers de la route sont par ailleurs régulièrement organisées auprès de l'ensemble de notre personnel.

ARTICLE 4 : Prévention des risques opérationnels

Les risques opérationnels sont inhérents à notre activité, et en particulier celui lié au transport des produits. Il est du devoir de chacun de s'assurer de leur prévention en faisant preuve de la plus grande maîtrise opérationnelle et en veillant au bon état et au bon fonctionnement des équipements et outils de travail ainsi qu'à la mise en place et à l'efficacité des systèmes de sécurité. Notre démarche de prévention et de réduction des risques est mise en œuvre pour l'ensemble de nos interventions. Elle s'appuie en particulier sur :

- l'analyse des risques majeurs ;
- la mise en place de plans d'action destinés à faire face aux différents risques opérationnels ;
- des évaluations et contrôles réguliers à la fois par auto-évaluation et par des inspections internes et externes.

ARTICLE 5 : Santé et hygiène

Nous exerçons l'ensemble de notre activité dans le plus strict respect de la santé des personnes, de l'hygiène et de la qualité des produits de nos clients en intervenant à trois niveaux :

- " santé au travail " via la surveillance médicale de nos salariés et la maîtrise des risques auxquels ils pourraient être exposés ;

- " santé et environnement " via des études d'impact environnemental pour les riverains ou toute personne susceptible d'être exposée à notre activité ;
- " santé et produits " tout au long du cycle de vie via des fiches spécifiques à chaque type de produits de nos clients.

ARTICLE 6 : Environnement

L'impact environnemental lié à notre activité et aux produits de nos clients est étudié. Il donne lieu à la recherche de solutions pour maîtriser nos risques et les moyens sont mis en place pour réduire leur impact. Nos actions portent sur cinq axes principaux :

- la gestion des déchets ;
- la promotion des nouvelles énergies ;
- les économies d'énergie ;
- la protection des sols et des eaux ;
- compensation de la pollution occasionnée par notre activité.

ARTICLE 7 : Développement durable

La démarche sociétale fait partie intégrante de l'excellence opérationnelle de la direction de Bakou Logistics. Sa mise en œuvre notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité routière et de l'accès à l'énergie, doit nous permettre d'être reconnu comme :

- un transporteur plaçant le respect, l'écoute, le dialogue et l'implication de ses parties prenantes au cœur de sa stratégie ;
- un opérateur responsable et exemplaire dans la gestion des impacts liés à ses activités ;
- un partenaire du développement humain, économique et social durable des communautés et des territoires touchés par notre activité ;
- un acteur de référence dans la logistique.

ARTICLE 8 : Sûreté

La démarche sûreté concerne les personnes, les équipements et notre patrimoine informationnel. Elle a pour objectif d'évaluer en permanence les menaces qui pèsent sur notre activité afin de définir et de mettre en place une posture adaptée.